

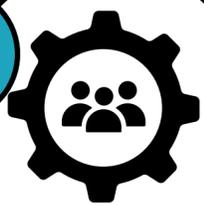
RÈGLEMENT

24H VERTICAL

CHALLENGE

BRETAGNE

1



L'ORGANISATEUR

Le 24h Vertical Challenge Bretagne est un événement de course à pied en nature, organisé par l'association GRAND RAID DU FINISTÈRE®, association de loi 1901, et présidée par François HINAULT.

2



Présentation de l'épreuve

Le 24h Vertical Challenge est l'un des premiers événements officiels en France et dans le Monde où le principe sera de faire le plus de dénivelé positif (et négatif) en 24h, 12h ou 6h en solo ou 24h par équipe.

Un aller-retour dans une bosse à faire le plus de fois possible pendant le temps imparti

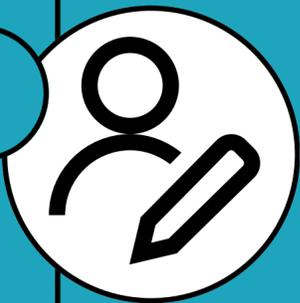
Record du Monde actuel officiel de 24h : Christophe Nonorgue – 18767m de dénivelé positif

Au delà de la performance, cela peut-être un moyen pour vous entraînez à un ultra pour l'été, vous tester personnellement sans aller jusqu'à battre le record.

Tout le monde aura sa place quelque soit son niveau.

Entrez dans la légende française et mondiale !

3



INSCRIPTION

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur Nextrun jusqu'à la veille de l'épreuve. Le nombre de dossards disponibles est comme suit :

- 24h solo : 20
- 12h solo : 30
- 6h solo : 50

2.2 Le format en solo

- Une seule personne avec un dossard fait les 6h en répartissant ses allers-retours comme elle le souhaite

2.4 Les Tarifs

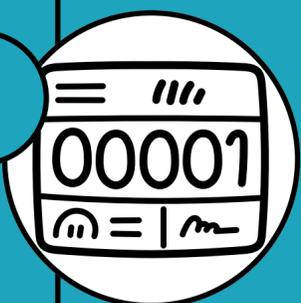
Les tarifs sont les suivants :

- 24h solo : 90 euros
- 12h solo : 60 euros
- 6h solo : 35 euros

Le tarif comprend :

- La participation à un événement mythique en Bretagne
- Le dossard
- Cadeau de bienvenue (en option)
- Cadeau Finisher quelque soit le nombre de tours (minimum un aller-retour)
- L'accès au ravitaillement
- Le Chronométrage avec pointage au sommet de chaque tour
- Frais de gestion

4



RETRAIT DES DOSSARDS

• Horaires

- Vendredi 30 Mai de 16h00 à 18h00 sur le site du départ : 2 Kernévez 29800 Pencran
- Samedi 31 Mai de 5h à 11h sur ce même site.

• Pas d'inscription sur place

Chaque participant devra porter son dossard au départ de la course et le garder jusqu'à la fin. En absence du dossard visible au départ ou à l'arrivée d'une boucle, le participant sera mis hors course.

5



JUSTIFICATIF MÉDICAL

- Est accepté, un certificat médical de moins d'un an à date de l'épreuve, ou une licence sportive correspondant à l'année de l'épreuve.
- Le Certificat médical doit contenir obligatoirement l'une de ces trois mentions :
 - Aptitude à la pratique du sport en compétition
 - Aptitude à la pratique de la course à pied en compétition
 - Aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition
- Licence sportive
 - FFA
 - FSGT (omnisport)
 - FCD
 - ASPTT
 - UFOLEP
 - FFSA
 - FSCF
 - FFH
- En cas de manquement du justificatif médical, votre inscription ne sera pas validée.

6



La Montée et La Descente

La montée et la descente se feront sur la vieille route de Pencran (ou Voie Romaine), le chemin est large et les coureurs pourront se croiser sans difficulté.

Sauf pour les toilettes, les participants ne doivent pas quitter la boucle.

Interdiction d'avoir de l'aide personnelle pendant la boucle. Les participants les plus lents doivent laisser passer les plus rapides.

Tout écart de la boucle balisée ou non-pointage à mi-boucle entraîne directement la disqualification.

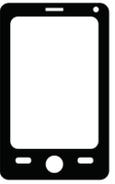
7



PROGRAMME

- **Départ 24h**
 - Vendredi 30 à 18h00
- **Départ 12h**
 - Samedi 31 à 6h00
- **Départ 6h**
 - Samedi 31 à 12h00
- **Ravitaillement**
 - Tout au long de l'épreuve
- **Fin de la course**
 - Samedi à 18h00
- **Remise des prix**
 - 18h15

8



Chronomètre, Classement et podiums

Deux badgeuses (une en bas et une en haut) seront sur le parcours pour vous indiquer vos temps des montées et descentes et valider les passages au sommet de chaque participant.

Un classement et une remise des récompenses seront réalisés à la fin du défi le Samedi

Pour valider une dernière montée dans les temps, il faut passer le chronométrage du haut avant les temps impartis. C'est bien la balise du haut qui comptera.

9



Décharge de responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique, psychique ou en cas de blessure survenue pendant l'épreuve ainsi qu'en cas de vol ou dégradation sur les biens matériels des participants et / ou accompagnateurs.

10



Secours / Assistance médicale

Les participants se doivent secours et entraide. En cas de problème, ils devront alerter ou faire alerter l'organisation située sur le parcours qui dispose de moyens d'intervention et ne laisser, en aucun cas, une personne blessée seule.

Tout manquement à ces règles élémentaires de bonne conduite pourra être sanctionné par l'élimination.

11



Respect de l'environnement

Toute personne ne respectant pas l'environnement et qui sera surpris en jetant des emballages, des papiers ou tout autre détritux avant, pendant ou après la course sera immédiatement sanctionné par l'organisation.

12



Respect des participants, des organisateurs et d'autrui

Toute personne ne respectant pas un ou des participants, les organisateurs ou autrui, que ce soit de manière publique ou privée se verra banni à vie de l'événement et l'organisation se réserve le droit de porter plainte auprès des autorités compétentes selon la gravité.

Si les personnes concernées sont inscrites à l'événement, ils se verront retirer de la liste sans aucun remboursement.

13



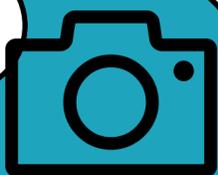
MATÉRIEL OBLIGATOIRE et assistance

- Pas de matériel obligatoire ! Venez comme vous êtes... Les bâtons sont autorisés !
- L'assistance est autorisée uniquement sur la zone de repos qui sera en haut juste à côté du départ de l'aller-retour. Chaque assistant pourra apporter toute l'aide qu'il souhaite dans cette zone.

Logistique sur place

- Durant l'épreuve, vous êtes autonome concernant votre logistique sur place. C'est à chaque participant de prévoir ses affaires de rechange, son abri (tente ou tonnelle – attention chaque abri doit être lesté), table, chaise, etc...

14



DROIT À L'IMAGE

- Pour toute inscription, le concurrent autorise l'organisation, ses prestataires et ses partenaires à faire usage de son image sans restriction.
- Vos données personnelles, conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Pour toute modification, veuillez écrire à contact@grandraidfinistere.bzh.

15



ANNULATION

Si vous êtes dans l'impossibilité de prendre le départ, pour n'importe quel motif, nous vous proposons un remboursement partiel selon la date de votre annulation :

- Si vous annulez plus de 2 semaines avant le début d'une épreuve, on vous rembourse 50% du montant payé (hors frais de service)
- Si vous annulez dans les deux dernières semaines, aucun remboursement ne sera possible.
- ATTENTION : aucun transfert de dossard possible

15b



Assurance annulation individuelle de dossard

L'organisation ne procède à aucune annulation et remboursement ; seules les personnes ayant souscrit l'assurance-annulation lors de l'inscription peuvent prétendre à être remboursées aux conditions définies par l'assurance.

Cette assurance BETICKETING vous permet d'être, sous certaines conditions définies par l'Assureur, remboursé de 80% du montant des droits d'inscription et des services payants souscrits (hors commission et frais de service Nextron).

- Couvre toutes les causes imprévisibles et accidentelles survenues entre votre inscription et la date de la course
- Valable jusqu'à 72h après l'événement
- COVID garanti si 30 jours avant l'épreuve
- Remboursement en 72H si dossier complet
- Valable monde entier.

Procédure de remboursement

La demande de remboursement se fera via une interface dédiée à laquelle vous aurez accès via votre contrat d'assurance. Il vous sera demandé de motiver votre demande et de fournir un justificatif pour valider ce remboursement.

Pour toute question sur l'assurance annulation, envoyez un mail à : beticketing@assur-connect.com

Les conditions d'assurance sont consultables via ce lien
<https://claimticketing.assur-connect.com/conditions>

Le participant peut également consulter la FAQ <https://assur-connect.com/beticketing-faq/>

GRAND RAID
DU FINISTÈRE

16

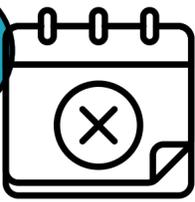
The
End

ABANDON

Tout abandon durant la course devra être mentionné immédiatement au PC Course ou à un responsable de l'organisation ou à un bénévole.

En dehors des blessures graves, les abandons devront s'effectuer sur le lieu du départ.

17



Cas de force majeure et annulation

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents ou des bénévoles encadrant l'épreuve, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement, sans que personne puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Dans l'éventualité où un nombre minimum d'inscrits (20 inscrits) ne serait pas atteint, l'événement peut se trouver annuler. Dans ce cas, toutes les personnes inscrites seront intégralement remboursés (hors frais de paiement). En effet, nous voulons proposer un événement unique et sans un minimum d'inscriptions, il sera impossible de satisfaire les inscrits à la hauteur de ce que nous souhaitons.

18



Acceptation du règlement

Toute inscription à l'événement implique la prise de connaissance du présent règlement ainsi que son acceptation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du présent règlement, programme, sans préavis et à n'importe quel moment ou annuler l'épreuve pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités compétentes.